



ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Section JSP Trets

Campagne de recrutement

La section de JSP de Trets ouvre une nouvelle classe en septembre 2026 pour une durée de 4ans.

Les conditions d'engagement :

Etre né(e) en 2012 ou 2013 :

- avoir 13 ans avant le 31 Aout 2026 ou
- avoir 14 ans avant le 31 décembre 2026
- Transmettre une lettre de motivation avec photo d'identité, précisant :
- les coordonnées téléphoniques et l'adresse e-mail, des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale ;
- les coordonnées téléphoniques et e-mail de l'enfant ;
- et un curriculum vitae
- Fournir un certificat médical de non contre-indication ;
- Fournir un certificat de vaccination antitétanique ;
- Fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale pour participer aux épreuves de sélection ;
- Fournir un certificat de nage 50 mètres ;
- Ne pas avoir eu de sanction pénale ;

Date limite de dépôt le 30 avril 2026
à
aisptrets@gmail.com

Dans les Bouches-du-Rhône, près de 720 filles et garçons, répartis en 37 sections, ont fait le choix d'un engagement citoyen et suivent une formation continue de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) durant quatre années. Véritable école de la vie, cette formation leur permet d'apprendre à devenir sapeur-pompier et d'intégrer un centre de secours dès 17 ans.